

Résultats financiers groupe STELLANTIS : Les caisses de STELLANTIS débordent de fric, 16,8 milliards de bénéfices pour l'année 2022, Alors que nos poches sont vides !

22 février 2023

Le groupe STELLANTIS, fruit de la fusion de PSA et fiat-Chrysler en janvier 2021 voit ses profits exploser. En 2 années seulement d'existence, c'est 30,2 milliards de bénéfices réalisés.

Un record historique pour le groupe!

	2021	2022	
Bénéfice net	13,4 milliards d'€uros	16,8 milliards d'€uros	
Hausse	+ 125% + 3,4 milliards		

Comment ces milliards ont été générés ?

- Prix des voitures qui a explosé.
- Salaires quasi-gelés
- Très forte dégradation des conditions de travail dans toutes les usines et pour toutes les catégories professionnelles.
- Absence d'investissement dans les ateliers, pour entretenir l'outil de production.
- Réductions d'effectifs dans tous les secteurs avec des départs non remplacés.
- Aide publique financé par nos impôts (173 M€ en 2020 pour PSA avant la fusion)
- Utilisation sans limite de l'activité partielle
- L'Amérique du Nord reste très rentable pour le groupe avec une marge de 16,4%.
- Compactage des surfaces (indice harbour), baisse de l'investissement foncier.

Rappel du contexte économique :

En janvier, les prix à la consommation ont augmenté officiellement de 6%. Cette hausse est due principalement à l'accélération des prix de l'alimentation (+13,3%) et de l'énergie (+16,3%), +20% pour certains modèles de voitures, etc..

Pour 2023 nous avions reçu:

 Ouvriers employés : Augmentation Générale : 4,4% en janvier
 → Soit 66€ net pour un salaire de 1500€ net augmentation individuelle + promo + ancienneté : 0,9%

• TAM sans SAIP : AG : 4% en janvier AI + promo + ancienneté : 1,3%

• TAM avec SAIP : AG : 2% (2% en janvier) AI + promo + ancienneté : 3,3%

• Cadres: 5,3% AI, 50% en mai et 50% en juillet

Ces augmentations du salaire de base restent bien en dessous de l'inflation. Alors que nous les fabriquons, les voitures avec leur prix exorbitant sont devenues inaccessibles pour la plupart d'entre nous.

Profits : il faut redistribuer les richesses aux travailleurs qui les créent.

Avec un groupe qui réalise autant de profits, il n'est tout simplement inacceptable pour la CGT de toucher une augmentation générale de salaire en dessous de l'inflation.

Avec l'augmentation générale que nous venons de toucher en 2023 et qui est bien en dessous de l'inflation, nous perdons tous les mois de l'argent et nous creusons notre découvert à la banque!

Pour rappel en 2022, plus de 6000 salariés dans le groupe se sont mobilisés pour obtenir ces augmentations générales.

Pour la CGT c'est 400€ d'augmentation qu'il nous faut tous les mois au minimum.

Intéressement/Participation

Tout le monde a bien compris l'arnaque d'une prime plafonnée, qui n'est pas proportionnelle aux bénéfices réalisés : Avec l'accord d'intéressement signé par toutes les OS sauf la CGT, les montants d'intéressement seront plafonnés grâce aux syndicats signataires alors même que le groupe aura réalisé 16,8 milliards de bénéfices ! La marge est de 9,9% pour 2022 en €urope et de 16,4% aux états unis !

→ <u>Autre Arnaque</u>: dans l'accord d'intéressement c'est la marge faite en €urope qui est pris en compte. Alors que le groupe dans le monde a fait une marge de 13%

2 milliards d'€uros ont été redistribué aux salariés et 4 milliards aux actionnaires !! Pour la CGT ce n'est pas ce qu'on estime être une juste répartition des richesses...

Montant reversé aux salariés qui seront présent toute l'année :

	Intéressement/participation	Supplément exceptionnel	Total brut	Total net
Montant mini	3 713 €	587 €	4 300 €	3 882 €
Moyenne versée	4 104 €	649 €	4 753 €	4 291 €
Montant maxi	5 345 €	845 €	6 190 €	5 589 €

50 % du montant de l'intéressement est réparti proportionnellement au temps de présence de chaque bénéficiaire dans l'Entreprise au cours de l'exercice.

Environ 40% des salariés en France ne toucheront pas l'intégralité de ces montants.

Pour toutes ces raisons la CGT n'est pas signataire de cet accord.

La CGT Stellantis appelle tous les salariés du groupe à se mobiliser dès le 7 mars pour réclamer de véritables augmentations de salaire et obtenir le retrait du projet de réforme des retraites.